

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20220127/1

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 24 janvier 2022, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme Riant Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. PRALY, M. DOUSSET Christophe, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Membres en exercice : 13 - présents : 11.

Excusés : M. JEGOUZO Gaël, M. COUTANT Thierry
M. JEGOUZO a donné pouvoir à M. PELÉ.
M. COUTANT Thierry a donné pouvoir à M. HODEAU

Mme Riant et M. PRALY ont été nommés secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2021 est approuvé.

II : VŒUX 2022 :

M. Denis PELÉ, Maire, présente aux Conseillers Municipaux ses vœux qu'il forme pour eux et leurs familles, ainsi que la santé. M. Yves BARRAULT se fait l'interprète du Conseil pour remercier M. PELÉ et lui présenter leurs meilleurs vœux pour 2022.

D1-27012022 : APPEL A PROJETS DETR 2022 : RENOVATION THERMIQUE 36 RUE D'ORLEANS

Annule et remplace la délibération N°1 du 18.10.2021

M. le Maire soumet au conseil municipal une modification du plan de financement du dossier de subvention dans la cadre de la DETR 2022, pour l'aménagement intérieur du logement rénové du logement communal situé au 36 Rue d'Orléans.

M. le Maire précise que le dossier sera monté avec les différents devis des entreprises reçus pour les travaux suivants, pour un montant total de : 15 964.85€ HT :

- peinture
- clôture
- pose de faïence
- cuisine

Le Conseil, après en avoir délibéré :

1°) décide de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2022 donne son accord pour la réalisation des travaux selon la proposition de M. le Maire.

2°) donne tous pouvoirs à M. le Maire pour déposer des dossiers de demande de subvention et signer tous documents nécessaires à ces réalisations.

3°) arrête le plan de financement des travaux subventionnables comme suit (montant HT) :

Dépenses :

Aménagement : 15 964.85€
(Fournitures+ main d'œuvre)

Recettes :

Subvention DETR 2022 : 7982 €
Autofinancement : 79 82.85€

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE
20220127/2

Total dépenses : 15 964.85€

Total recettes : 15 964.85€

4°) autorise M. le Maire à déposer une demande de préfinancement de l'opération.

D2-27012022 : TARIFS CONCESSIONS SITE CINERAIRE

Annule et remplace la délibération N°5 du 09 septembre 2020

M. le Maire précise que la dispersion des cendres est gratuite, conformément au code général des collectivités territoriales.

M. le Maire propose de vendre aux familles une plaque à faire graver par les familles afin de la mettre dans un espace prévu à cet effet dans le site cinéraire, pour la somme de 50,00€.

Après débat et vote à l'unanimité, le conseil décide de fixer les prix des concessions pour notre cimetière ainsi :

Concession caverne			Concession Colombarium		
15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
/	360.00€	540.00€	/	400.00€	600.00€

Et valide le montant de 50,00€ pour la plaque dans le cadre d'une dispersion.

I2 : REGLEMENT DU CIMETIERE

M. le Maire informe que le projet du règlement du cimetière a fait l'objet d'une relecture par un juriste.

Celui-ci après quelques modifications, a validé le règlement proposé.

Aussi, le règlement du cimetière fera l'objet d'un arrêté pour une mise en place en février 2022 et affiché aux abords du cimetière et mis en ligne sur le site internet de la commune.

D3- 27012022 : TARIFS SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'augmenter le tarif de la salle polyvalente, compte tenu de l'augmentation des coûts d'utilisation et d'entretien.

La dernière augmentation date de 2018.

M. le Maire propose ces tarifs :

Choi x	désignation	tps	Tarifs habitants Commune	Tarifs habitants Hors Commune
	Salle complète + annexe 09h → 14h	5h	75 €	110 €
	Salle complète + annexe 15h → 20h	5h	75 €	110 €
	Salle complète + annexe 8h → 20h	12h	165 €	240 €
	Salle complète + annexe 8h → 3h	19h	265 €	390 €

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

	Petite salle + annexe 8h → 3h	19h	200 €	
	Salle complète + annexe 8h → 20h	36h	350 €	520 €
	Forfait chauffage Du 01.10. au 31.03		30€	

20220127/3

Pour les animations lucratives des associations locales :

- Loto ou vide grenier (1 journée) : 55€
- Chaloupée ou diner-dansant (1 week-end) : 110€

Pour les associations extérieures :

- La journée : 90€
- Week-end : 150€

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité ces tarifs.

I3 : SALLE MAISON DES ASSOCIATIONS – Rue Joseph DABOUT

M. le Maire questionne le conseil sur l'utilisation de la salle des associations par rapport aux coûts d'entretien et de chauffage et la gratuité faite aux associations.

En effet, le conseil municipal envisage de réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Dans ce cadre, est-ce que les associations seront amenées à payer une participation financière.

M. le Maire demande à chaque conseiller d'y réfléchir et cela sera à nouveau évoqué lors d'un prochain conseil.

I4 : AMENAGEMENT MAIRIE

M. le Maire informe les conseillers que la commande du mobilier de bureaux et de salle de conseils a été passé avec une réduction de 5%.

L'ancien bureau du maire au rez-de-chaussée est devenu celui de l'accueil. La salle de réunion au rez-de-chaussée va être aménagée avec de nouvelles tables et il y aura le bureau du SIRIS.

A l'étage, il y aura le bureau du Maire et des adjoints ainsi qu'un bureau du secrétariat.

La Mairie a mis en place avec un prestataire de téléphonie un standard d'accueil.

I5 : MARCHÉ AEP- Hameaux Chesne et Saumery

M. le Maire précise que le projet de marché d'alimentation en eau potable des hameaux de Chesne et Saumery a été rédigé par le DST de la CCBL. Il a été transmis aux membres de la commission pour avis.

M. GIRARD a fait des remarques, une réunion téléphonique avec le DST est prévue le 31.01.

I6 : RENOVATION LOGEMENT 36 RUE D'ORLEANS

M. le Maire précise que les travaux sont en cours de finalisation, l'entreprise pour finaliser la salle de bains et le chauffage va revenir à partir du 31.01.

La cuisine devrait être posée d'ici la fin février.

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20220127/4

Il convient de séparer les compteurs d'eau (logement du 36 et la maison des associations).

M. le Maire a fait venir une agence immobilière afin d'avoir une estimation de loyer mensuel.

Cette agence (orm'immo) propose' un loyer mensuel de 750€ en rajoutant les charges.

M. le Maire soumet une réflexion aux conseillers de mettre en gestion la location.

Une autre agence doit venir pour obtenir une autre estimation.

Le montant du loyer ainsi que la gestion éventuelle par une agence sera soumis au vote au prochain conseil.

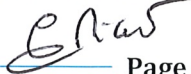
AFFAIRES DIVERSES

- Visite de Mme Pauline Martin, Conseillère départementale le 03.02.2022
- Dossier Air9- Litige au tribunal administratif, l'avocat a transmis un mémoire en défense à la demande du juge pour le 23.01.2022
- Dossiers d'urbanisme :
 - o 1CU
 - o Lot N°2 du Clos du Nuisement à vendre
- Elections :
 - o Présidentielle : Dimanches 10 et 24 avril
 - Présence des conseillers par créneaux, le tableau sera transmis au prochain conseil
 - o Législatives : Dimanches 12 et 19 juin
 - o M. PRALY Hervé sera absent pour l'ensemble des dimanches car il part en mission 4 mois, fin mars
- Mme BOUSSARD Delphine informe les conseillers de l'arrivée de la nouvelle directrice générale des services de la CCBL, Mme Francine MORONVALLE, depuis son arrivée elle a mis en place des réunions d'échanges régulières avec les secrétaires de mairie
- M. le Maire a transmis à M. LEGRAND le courrier du mois d'octobre pour les prévenir que des ardoises étaient dans la gouttière et un faîtage était sur le point de tomber.
- L'épicière Dunoise qui venait le mardi sur la place de la Bibliothèque ne viendra plus car elle n'a pas assez de clients.
- Prochaine réunion de Conseil : 1^{er} mars

Fin de séance : 21h06

Les Secrétaires de séance : Mme Riant Claudine

M. PRALY Hervé



Page 4

